



## (5) GENRE ET DEVELOPPEMENT

M&D démontre un engagement fort à l'égard des femmes et une volonté de les faire participer à toutes les étapes des projets de développement, tout en soutenant leurs prises d'autonomie par l'économie. Cette démarche se manifeste sur 2 axes : le soutien aux projets économiques portés par des femmes et l'appui à l'inclusion des femmes dans la gouvernance locale.

Le rôle des femmes migrantes est considérable par leur soutien à la prise d'autonomie des femmes villageoises. Ce rôle ne se limite pas à des envois d'argent : elles transfèrent aussi des comportements sociaux sur les questions de natalité, d'éducation, de santé...

### ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR LES FEMMES RURALES ET PARTICIPATION DES FEMMES AUX STRUCTURES DE GOUVERNANCE LOCALE

Le travail de M&D et des migrants vise à améliorer la situation économique des femmes de la région. Cette amélioration matérielle s'accompagne d'une reconnaissance du statut de la femme dans les villages et la Commune qui lui permet d'être actrice du développement local.

Sur la question du genre, la démarche adoptée au travers d'une approche empirique, consiste à associer systématiquement les femmes aux initiatives et à la gouvernance des projets, à être attentifs aux impulsions données par les femmes sur le terrain et à les soutenir fortement. En revanche, M&D est très consciente des limites de la transposition volontariste de modèles conçus ailleurs.

#### ➤ Comme partout dans le monde, la femme rurale a une lourde charge de travail

L'insuffisance des infrastructures de base (eau...) et l'accès difficile aux services sociaux rendent les conditions de vie des femmes rurales particulièrement rudes. Cette réalité a longtemps freiné le développement d'activités génératrices de revenus par les femmes qui doivent assumer à la fois les tâches ménagères et une part importante des activités agricoles, sans oublier les corvées d'eau et de bois. En outre, les femmes sont traditionnellement absentes des structures de gouvernance du village et de la Commune.



Les femmes rurales jouent un rôle majeur dans le développement

A la fin des années 90, M&D a mis en place des actions orientées vers elles : production et commercialisation de produits agricoles transformés et artisanaux. Ces actions ont porté également sur le soutien aux prises de responsabilités des femmes dans les Associations villageoises (voir infra).

#### ➤ Une promotion de la femme par l'activité économique

L'intervention de M&D vise à donner aux femmes des occasions d'intégrer le circuit économique à travers la création de structures capables de générer des revenus. Elle doit également leur permettre d'acquérir des compétences de bases pour la gestion et le développement de leurs structures (associations, coopérative), mais aussi sur le code de la famille (Moudawana), la Charte communale, et d'autres domaines tels que l'environnement ou le tourisme rural. Cette démarche s'appuie notamment sur les *solidarités* entre

villageoises et femmes migrantes. Ces dernières envoient régulièrement de l'argent dans leurs villages pour subvenir à des besoins de base de la famille (santé, éducation), mais aussi pour soutenir les initiatives de formation et de prise d'autonomie des villageoises.

### ➤ **Ce Programme s'est concrétisé par la mise en place de foyers féminins et de coopératives**

**Les foyers féminins** : La création de foyers féminins représente un premier pas significatif dans l'amélioration du statut des femmes. Il s'agit d'appuyer leurs initiatives de regroupement dans des espaces conviviaux pour l'alphabétisation et l'apprentissage de différents métiers (hygiène, hôtellerie, cuisine) tout en les sensibilisant sur des questions sanitaires, sociales et environnementales.

A Assaragh, ce sont les femmes migrantes de l'association « Jeunesse et Développement » qui prennent en charge la moitié de la rémunération de la formatrice.

**Les coopératives féminines** : Les coopératives sont un prolongement de l'autonomie économique et sociale amorcée dans les foyers féminins. Les activités menées portent sur le soutien à la production d'huile d'argane, safran, miel, câpres, plantes aromatiques, broderies, tapis.... Les femmes migrantes jouent également un rôle important sur ce terrain en cherchant des débouchés en Europe pour les produits créés par les femmes rurales.

### ➤ **L'action de M&D en quelques chiffres**

-**348** femmes rurales sont actuellement incluses dans les actions de soutien aux foyers féminins et aux coopératives féminines,

-**5** coopératives féminines d'huile d'argane regroupant **200** adhérentes, **3** coopératives féminines de safran (150 adhérentes) et **2** coopératives féminines pour les plantes aromatiques (120 adhérentes), ont été créées,

-**4** foyers féminins ont été créés. **9** groupements féminins rassemblant des centaines de femmes et de jeunes filles, se sont constitués. Ces groupements ont reçu **1** centaine de machines et du matériel à coudre,

-Les migrantes ont commercialisé plus de **100** litres d'huile d'argane dans les réseaux familiaux en France.

### ➤ **Des impacts économiques, sociaux et sociétaux : « les migrant(e)s ne transfèrent pas que de l'argent ! »**

#### **Impacts économiques :**

Les revenus des femmes ont augmenté ; les groupes de femmes organisées accèdent à de meilleurs financements pour la gestion de leurs activités ; des micros-projets sont lancés.

#### **Impacts sociaux :**

Les femmes intègrent le processus global de développement de leur région. Bien que confrontées au défi des débouchés, elles sont plus autonomes financièrement, ce qui augmente leur rôle dans la vie sociale : comme Présidentes d'associations féminines ou de coopératives villageoises, elles ont accès aux structures de gouvernance villageoise (voir encadré),

Leurs conditions de vie se sont améliorées. Enfin, le nombre des migrations vers la ville au Maroc ou à l'étranger s'est réduit.

Les femmes migrantes, lors de leurs séjours réguliers pendant les vacances d'été, apportent une contribution très importante aux villageoises. Par leur savoir-faire, leurs nouvelles idées et leur expérience bi-culturelle, elles sont à l'origine d'évolutions sociales et sociétales dans les villages des montagnes de l'Atlas et de l'Anti-Atlas : baisse de la fécondité, nouvelle attitude devant l'éducation des filles, devant la santé, autonomie économique...

## Comment faire progresser le rôle des femmes dans la gouvernance villageoise ?



Dans les régions rurales du Maroc jusqu'alors sous-administrées, les villageois se sont dotés, depuis plusieurs siècles, de structures de décision, les *Jema'â*. Ce sont des assemblées villageoises qui regroupent sur un mode traditionnel les notables (hommes, anciens, riches<sup>1</sup>).

Depuis le début, M&D a conditionné son appui à tout projet villageois à la création d'une « Association Villageoise » (AV), distincte de la *Jema'â* traditionnelle. L'AV a en effet été ouverte à d'autres acteurs du village, non sans difficultés souvent. Ont été intégrés à l'Association Villageoise les jeunes et les migrants<sup>2</sup>. Mais les femmes demeurent encore largement exclues des instances dirigeantes des AV.

Après plusieurs essais infructueux, M&D a proposé le détour suivant : l'accession des femmes à cette instance de décision collective passe par leur organisation d'une façon autonome en association féminine du village ou en coopérative. C'est alors comme *déléguées de la structure féminine* que les femmes accèdent aux structures de décision villageoises.

### ➤ Partenaires

Entraide Nationale, OFPPT (Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail), Ministère de l'Intérieur français, Viaggi Solidali, CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales du Personnel de l'EDF), migrantes et Associations de migrantes de France.

<sup>1</sup> A noter que le droit de vote censitaire en Europe était réservé qu'aux hommes, âgés, riches, instruits. Il a été étendu progressivement à toute la population. Les femmes en France n'ont conquis ce droit qu'en 1945.

<sup>2</sup> Les relations entre *Jema'â* et AV sont très diverses. Dans le cas le plus favorable, l'AV s'est créée à côté de la *Jema'â* qui continue de fonctionner en bonne intelligence avec elle, comme Conseil des anciens, pour aider à trancher les conflits ou pour fournir des conseils pour résoudre des problèmes difficiles. Dans d'autres cas, la *Jema'â* et l'AV sont entrées en conflit dont la résolution et l'évolution débouchent sur des solutions différentes, selon les villages.